




## PROCEDURE POUR OBTENIR UNE CONVENTION DE STAGE

 **Les délais d'obtention** d'une convention sont en moyenne de deux semaines (hors période de vacances).

 **Veillez à bien vérifier les contacts** dont vous avez besoin pour la procédure.

1. **L'étudiant renseigne sa convention** sur la plateforme AreXis :

- Stage en France
  - Remplir la fiche d'information avant saisie (en français)
  - Consulter le tutoriel le cas échéant
  - Se connecter à AreXis
- Stage à l'étranger (your internship abroad)
  - Information required prior to entering an internship request on AreXis (in English)
  - How to use AreXis (english help document)
  - Connecter to AreXis
  - Annexe au guide stage à l'étranger, pour information

2. **L'enseignant responsable du stage valide** pédagogiquement la convention.

3. **La scolarité vérifie que** tous les champs sont correctement renseignés et **valide administrativement la convention.**

4. **La convention est imprimée** par la scolarité en 3 exemplaires, puis elle est transmise à l'étudiant.

5. **L'étudiant signe la convention papier** et **va recueillir la signature de l'enseignant référent** des Master (JC LECRON).

6. **L'étudiant transmet la convention à l'organisme d'accueil** pour signature.

7. **L'étudiant remet deux exemplaires de la convention signée par toutes les parties** à la scolarité.